



**ARRETE DU MAIRE
CONTRÔLE REGLEMENTAIRES**

Le Maire de Thue et Mue,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°2020-49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

Considérant la proposition de l'entreprise SOCOTEC EQUIPEMENTS, concernant les contrôles réglementaires des bâtiments municipaux listés ci-dessous :

- gaz
- électricité
- chariot élévateur
- nacelle
- aires de jeux.

ARRETE

ARTICLE UNIQUE :

L'entreprise SOCOTEC EQUIPEMENTS est retenue pour les contrôles réglementaires des bâtiments municipaux listés au prix de 3 360€ HT.

Fait à Thue et Mue,
le 05/02/ 2026

Le Maire
Michel LAFONT

